

Exigez la sortie du mitard pour Mumia en signant la pétition en ligne :

www.change.org/petitions/transfer-and-assign-mumia-abu-jamal-to-general-population

À l'évidence, les autorités de Pennsylvanie ne supportent pas la défaite imposée par la Cour Suprême des États-Unis, cette dernière jugeant anticonstitutionnelle la sentence de mort qui frappait Mumia Abu-Jamal. Depuis son transfert à la prison de Frackville, les nouvelles conditions d'incarcération de Mumia se traduisent en effet par des interdits, des contraintes et des humiliations qui s'apparentent à une opération de vengeance manifeste, dépassant les normes internationales qui définissent la torture : isolement total de la population de la prison, lumière permanente dans sa cellule, contacts hebdomadaire avec l'extérieur limités à une visite et un droit d'appels téléphoniques réduit à un quart d'heure cumulé, enchaîné et menotté dès qu'il sort de sa cellule (y compris pour prendre une douche ou lors des visites alors que l'intervention de Desmond Tutu avait mis un terme à cette pratique), sans radio, télé et machine à écrire (papier, enveloppes et timbres contingentés à quelques exemplaires), privation de ses effets personnels et de livres... Et la sortie du mitard serait conditionnée à l'obligation de couper ses cheveux (dreadlocks) à la dimension réglementaire et sécuritaire ! Tout est mis en œuvre avec sadisme pour lui imposer l'abaissement identitaire et le renoncement, ce qu'il refuse avec courage et véhémence. Sachez enfin que, faute de nourriture suffisante et correcte, Mumia a perdu plus de dix kilos en cinq semaines.

Sa défense et ses soutiens aux États-Unis appellent à la mobilisation pour mettre en demeure les autorités de Pennsylvanie et fédérales d'en finir avec ces pratiques illégales au regard du droit international et de la Constitution des États-Unis, et ce en exigeant la fermeture de toutes les unités carcérales du type de celle où se trouve Mumia.

Pour ce faire, nous vous invitons à signer et à faire signer la pétition en ligne (en anglais exclusivement) qui s'adresse aux trois destinataires suivants : Secretary, Department of Corrections (John Wetzel), Superintendent, SCI Mahanoy (John Kerestes), District Attorney, Philadelphia (Seth Williams).

Nous appelons également les organisations et les élus à envoyer un courrier personnalisé aux autorités américaines et à assurer Mumia de leur soutien (toutes les adresses sont en pièce jointe).

Merci pour votre engagement aux côtés de Mumia, imposons sa sortie immédiate et sans condition du mitard.

Au-delà, le combat pour sa libération ne saurait connaître de répit ! Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement.

LE COLLECTIF UNITAIRE NATIONAL DE SOUTIEN A MUMIA ABU-JAMAL, rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques françaises : www.mumiabujamal.com

Nous portons à votre connaissance l'interview de Johanna Fernandez, porte-parole de Mumia Abu-Jamal, au journal l'Humanité (cliquez sur le lien ci-dessous) : <http://www.humanite.fr/monde/vos-soutiens-donnent-de-la-vie-mumia-abu-jamal-488129>

Écrire à l'Administration pénitentiaire et au Procureur, John Wetzel

Secretary Department of Corrections
Email : ra-contactdoc@pa.gov

John Kerestes
Prison Superintendent (Directeur de la prison)
SCI Mahanoy
301 Morea Road
Frackville, PA 17932
USA

Seth Williams
District Attorney (Procureur), Philadelphia
Email : DA_Central@phila.gov

Réaffirmer votre soutien à Mumia :

Mumia Abu-Jamal
AM 8335
SCI Mahanoy
301 Morea Road
Frackville, PA 17932
USA